



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le six septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D\_2023\_09\_69**

Date de convocation du conseil : 1er septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

Absents excusés :

M. BRUNO Thierry

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane

M. DEMESSEMAKERS Olivier

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

M. LATULLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Objet : **Décision Modificative n° 03 du Budget Principal**

Secrétaire de séance : Madame HERAUD Murielle

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE informe les membres du conseil municipal que les deux sèche-mains achetés pour la salle des fêtes de Montmoreau ne conviennent pas et qu'il convient de les remplacer par un seul de qualité supérieure. Des crédits supplémentaires doivent être inscrits à ce titre.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 401 – Art 2188 – Autres matériels

+ 251,00 €

Crédits à diminuer : Op 368 – Outillage divers – Art 21578 – Autre matériel technique :

- 251,00 €

Afin de permettre l'éclairage du boulodrome, la mise en place d'un interrupteur à clé amovible avec auto-maintien a été commandé au SDG 16.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 350 – Art 2041582 – Bâtiments et installations

+ 311,00 €

Crédits à diminuer : Op 368 – Outillage divers – Art 21578 – Autre matériel technique :

- 311,00 €

Dans le cadre de la subvention qui vient d'être accordée à l'Association l'Attrape Lecteurs, il convient d'inscrire les crédits nécessaires :

Section de fonctionnement

Crédits à augmenter : Art 65748 – Subventions aux associations :

+ 200,00 €

Crédits à diminuer : Art 615232 – Entretien de réseaux :

- 200,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**VALIDE cette décision modificative telle que proposée ci-dessus.**

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Emis le 06/09/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 08/09/2023



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN